

A propos du procès antiterroriste à venir contre des anarchistes et anti- autoritaires en Belgique et les 15000 nouvelles places de prison annoncées pour 2022 et à propos du procès de la keufmobile brûlée et aussi laisser un camarade isolé sur le champ de bataille(suite au recours en cassation d'un des mutins du centre pénitentiaire.)

Dans une course au profit, État et patronat jettent toujours plus de monde dans la misère. Chacun serre déjà la ceinture, mais des milliards sont encore trouvés pour développer l'arsenal de *formations*¹, répressif et sécuritaire. Arsenal qui sert essentiellement à faire accepter l'exploitation, à rendre plus docile....L'installation de caméras dans chaque quartier, ville ou village se complète d'un *suivi* personnalisé, de la construction continue de nouvelles prisons et passe par toujours plus de flics, de contrôles, d'appel à la délation. Si bien qu'à la peur de ne pas remplir le frigo s'ajoute celle d'oser la ramener, de franchir la ligne blanche continue et d'en payer le prix fort.

Feu aux prisons, et à tous les responsables de leur existence

8 mars 2016, Toulouse : plusieurs camions Vinci (constructeur de prisons) incendiés dans un chantier.

8 mars 2016 Montreuil : la devanture de cabinet d'architectes Archi 5 (constructeur de prisons) incendiés

3 mai 2016 Montauban (Tarn et Garonne) : un fourgon brûle devant le portail de la prison.

21 mai 2016, Marseille : trois voitures d'agents pénitentiaires incendiées

-Des centres pénitentiaires (avec maison d'arrêt et maison centrale) ont été déjà construits notamment à Aiton, Poitiers et Valence

Des émeutes ont déjà eu lieu dans ce type d'établissement

7 septembre 2016 : mutinerie dans la prison d'Aiton (Savoie)

12 septembre 2016 Vivonne (Poitiers, Vienne) : mutinerie à la prison, une aile saccagée et cramée.

20 septembre 2016 Toulouse: incendié, un véhicule SPIE (constructeur de prisons)

trois émeutes à Valence et deux à Aiton :

début septembre, Valence (Drôme) lors d'une tentative d'évasion, destruction d'un brouilleur d'ondes

25 septembre : Valence (Drôme) mutinerie à la prison, caméras détruites et incendie.

15 octobre 2016, Aiton (Savoie) : nouvelle mutinerie, incendies et 50 cellules hors service.

3 novembre 2016, Toulouse : 3 voitures Eiffage incendiées

17 novembre 2016 Pantin : tentative d'incendie du bâtiment des services Pénitentiaires d'insertion et de probation

27 novembre Troisième émeute nouvelle mutinerie à la prison 40 cellules hors services, caméras, filets, anti évaison coupé, un bâtiment entier est rendu inutilisable

le 6 janvier 2017 procès de émeutiers du 25 septembre. Le TGI trois condamnations à 3 ans de prison supplémentaire

Le 6 janvier Valence : des tags ont été réalisés contre les matons : " En prison, les méchants c'est surtout les matons, solidarité avec les mutins de la prison de Valence"

le 10 février 2017, Toulouse : un tractopelle Eiffage incendié

le 12 février 2017, Montreuil: voiture COFELY (propriétaire de GEPSA, premier partenaire privé dans la gestion des taules) incendiés

Le 10 Mars 2017 procès des émeutiers du 27 novembre. Le TGI les condamne à 5 ans de prison supplémentaire. Un des condamnés fait appel du jugement

4 avril 2017 : violente agression d'un gardien de la prison de Fresnes à son domicile

6 avril 2017 : 6 matons de la prison des mineurs de Fleury Mérois envoyés à l'hôpital par les détenus.

1 Les mots en italique c'est les mots de l'État

30 avril 2017, Bagnolet : voiture Vinci incendiée

5 juin 2017 Crest un local d'ENEDIS incendié(dont la filiale GEPSA est le partenaire privilégié pour la gestion des taules) dans la revendication solidarité à Kara et Kem

14 juin 2017 Grenoble TGI:procès en appel d'un des émeutiers (du 27 novembre)

15 juin 2017 Piégros- la- clastre une installation de télécommunication cramée , Die et la biovallée l'arrêt pour quelque jours des portables ORANGE et SFR (histoire de se rappeler de l'existence des brouilleurs d'onde au centre pénitentiaire de Valence).

le 11 juillet 2017 , Grenoble : TGI confirmation de la peine de prison de 5 ans. Le prisonnier fait un recours en cassation

A celles et ceux qui voudraient lutter contre la construction annoncée de 33 nouvelles prisons ou s'en prendre à la transformation des villes en grande prison à ciel ouvert, en somme à la machine à enfermer qu'ils mettent en place sous nos yeux.

A tous ceux qui ne peuvent laisser un camarade isolé sur le champ de bataille(suite au recours en cassation de Romain Leroy un des mutins du centre pénitentiaire.)

A celles et ceux qui voudraient exprimer la solidarité à Kara, Kem(qui doivent passer en procès du 19 au 22 septembre) et défendre les mille et une raisons de s'attaquer à la police, à la justice et au monde qu'ils défendent , dans la manière qui semble approprier.

Aussi de parler des luttes anti -carcérales qui ont eu lieu à différentes périodes ces dernières années en Belgique.

Recours administratifs lancés par un comité de quartier, manifestation, perturbations d'événements officiels , occupation de bâtiments, série d'actions directes contre les responsables et bénéficiaires des projets de constructions, ouverture d'un local dédié à la lutte contre la maxi- prison, occupation de type ZAD sur l'emplacement du futur chantier...les pratiques de lutte sont nombreuses, multiples, parfois contradictoire, elles mènent à des rencontres mais aussi des ruptures. Au sein de ces différentes formes de contestation, des camarades défendent le pouvoir de lutter en refusant toute logique politicienne au profits d'une autonomie d'objectifs et de temporalité, celle d'une proposition de lutte basée sur la libre association d'individus.En face la répression ne se fait pas attendre et l'État n'hésite pas à agiter l'épouvantail de l'anti terrorisme .La construction de la « maxi prison » est toujours au point mort , alors que début des travaux était annoncé pour 2015